

# *infos* **CRUX**



## *Bulletin d'Information Communal*



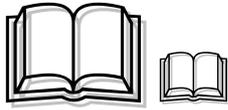
Rigole d'Aron le pont dit « les trois gueules »

**MARS 2015**

ISSN N° 1282-5765

Rédaction – Edition : Comité Consultatif de l'Information

Impression – Diffusion : Mairie 58330 CRUX LA VILLE



# CONSEILS MUNICIPAUX

## SEANCE ORDINAIRE DU 18 DECEMBRE 2014

### **Concours du receveur municipal, attribution d'indemnité**

Le Conseil municipal a décidé

- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Sébastien Sabas et Philippe Jonnard au prorata de leur présence,
- de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30.49€

### **Versement d'une subvention du Service des Eaux à la commune pour mise à disposition de personnel communal.**

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune met à disposition du Service des Eaux les agents communaux, en compensation, le service verse une indemnité à la commune.

Le conseil municipal, confirme sa décision d'attribuer annuellement une indemnité du Service des Eaux à la commune pour mise à disposition de personnel communal.

L'indemnité de l'année 2014 a été votée et inscrite au budget pour un montant de 12 500€.

### **Modification du tableau de classement des voies communales**

Le tableau de classement des voies communales, répertorie l'ensemble des voies incorporées dans le domaine public communal. Suite aux travaux conséquents réalisés sur certains chemins ruraux, il y a lieu de procéder à l'actualisation de ce tableau afin de le mettre en adéquation avec la situation actuelle de la voirie communale de CRUX LA VILLE en y intégrant un certain nombre de chemins ruraux ou portion de chemins ruraux.

Le Conseil Municipal a décidé du nouveau tableau de classement des voies communales, il est consultable en Mairie.

### **Changement de destinations des têtes de chênes de la parcelle 16**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de changer la destination des têtes de chênes de la parcelle 16. Ce bois destiné aux affouagistes sera vendu.

### **Renouvellement convention avec cabinet vétérinaire pour prise en charge animaux errants en dehors ouverture fourrière**

Le conseil municipal, décide de renouveler pour l'année 2015 la convention vétérinaire avec la SCP GLORIEUX-DELAHAIE pour la prise en charge des animaux errants blessés en dehors des périodes d'ouverture de la fourrière départementale, dans les conditions spécifiquement définies dans ladite convention.

### **Accord passé avec l'ETA GIRARD pour la mise à disposition d'un engin de déneigement**

Le conseil municipal, décide de passer un accord avec M. Matthieu GIRARD pour la mise à disposition d'un engin de déneigement pour l'hiver 2014-2015 sur la base de 72€ HT.

### **Bail avec l'UDSP pour location local**

Le Maire informe le conseil que l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre recherche un local de réunions.

Les locaux de la boulangerie n'étant plus utilisés, il propose de les louer à cette association.



Le Conseil, après en avoir délibéré décide d'aménager ce local en salle de réunions et de le louer à l'UDSP Nièvre dans les conditions suivantes:

- Montant annuel du loyer : 2500 euros. Le loyer est exigible au mois de novembre de l'année en cours. Il sera réglé à la trésorerie de Saint-Saulge. Aucune caution n'est demandée. L'indice de référence des loyers sera celui du 3ème trimestre de l'année 2014. L'électricité est à la charge du locataire. Un état des lieux sera établi au plus tard lors de la remise des clefs.

Ce bail est conclu à compter du 1er Mars 2015 pour une durée de deux ans.

### **Modification et renouvellement contrat Mme Van Hollebeke**

Mme Christelle Van Hollebeke est employée en CDD jusqu'au 31 janvier 2015. En raison d'une durée de travail hebdomadaire insuffisante pour assurer les services demandés.

Le nouveau contrat sera établi dans les conditions suivantes :

Renouvellement 1er Février 2015

Contrat: CDD

Durée: 6 mois

Temps de travail hebdomadaire: 22 heures

- Emploi : adjoint technique de 2e classe 1er échelon

- Indice Brut : 340 indice majoré: 321

Fonctions:

- Entretien des bâtiments communaux

- Portage et service des repas, surveillance des enfants de l'école pendant la cantine scolaire et durant la pose méridienne et avant le départ des transports scolaires.

- Service des vins d'honneur lors des cérémonies.

### **Ouverture de crédits en investissement sur le budget 2015**

En attendant le vote du budget primitif 2015 et l'état définitif des restes à réaliser 2014 en section investissement, le conseil municipal décide d'ouvrir des crédits sur le budget 2015 pour un quart des investissements disponibles sur le budget 2014, soit sur 17 248 €

- au compte 2188: 2 700€

- au compte 2117: 4 529.54€

- au compte 2151: 10 018.46€..



Voici la nouvelle rampe d'accès à la mairie



La Cour de l'école refaite en octobre 2014... pour le plus grand plaisir des élèves et de leur institutrice !



## ELECTIONS

### LE CONSEIL GENERAL DE LA NIEVRE DEVIENT LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE

Le décret N° 2014-184 du 18 février 2014 porte délimitation des cantons dans le département de la Nièvre. Le département comprend dix-sept cantons :

Les cantons de Saint-Saulge et de Saint-Benin-d'azy sont regroupés avec le canton de Guérisny sous le canton N°8.

Le canton N° 8 (Guérisny) comprend les communes suivantes : Anlezy, Balleray, Bazolles, Beaumont-Sardolles, Billy-Chevannes, Bona, Cizely, Crux-la-Ville, Diennes-Aubigny, La Fermeté, Fertrève, Frasnay-Reugny, Guérisny, Jailly, Limon, Montigny aux Amognes, Nolay, Ourouër, Poiseux, Rouy, Saint-Benin-d'Azy, Saint-Benin-des-Bois, Saint-Firmin, Saint-Franchy, Saint-Jean-aux-Amognes, Saint-Maurice, Saint-Martin-d'Heuille, Saint-Saulge, Saint-Sulpice, Sainte-Marie, Saxi-Bourdon, Urzy, Ville-Langy.

Comme cela a été expliqué l'assemblée qui dirigera le département prendra le nom de Conseil Départemental de la Nièvre à l'issue des élections de mars 2015.

#### Mode de scrutin :

Lors des élections départementales (ex cantonales), **2 conseillers départementaux seront élus dans chaque canton, au scrutin uninominal à 2 tours.**

Les candidats devront se présenter en **binôme composé d'une femme et d'un homme.**

Le binôme des suppléants des candidats doit lui aussi être composé de deux personnes de sexe différent, afin que chaque candidat et son remplaçant soient du même sexe.



**Durée du mandat :** 6 ans

**Pour être élu au 1<sup>er</sup> tour :** Un binôme (2 candidats de sexe différent) devra recueillir à la fois la majorité absolue (50% des suffrages exprimés plus une voix) et le quart des électeurs inscrits. Tout bulletin raturé ou surchargé sera considéré comme nul.

**Pour le 2<sup>e</sup> tour,** seuls les binômes ayant obtenu au moins 12,5% des suffrages des électeurs inscrits seront autorisés à se présenter.

Lors de ce second tour, c'est le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix qui est élu et représentera le canton à l'Assemblée départementale.

Nul binôme ne peut être candidat au second tour s'il ne s'est présenté au 1<sup>er</sup> tour.

**Modalité de remplacement des titulaires :** Le conseiller départemental dont le siège devient vacant pour cause de décès de démission ou pour tout autre motif, est remplacé par son suppléant jusqu'au renouvellement de l'assemblée lors de l'élection suivante.

**Les travaux de la digue de l'étang du Merle sont commencés depuis le 2 mars et se poursuivront jusqu'à fin avril 2015.** Pour des raisons de sécurité, l'accès au chantier est interdit.



## **ANALYSE DE L'EAU**

Résultats effectués sur échantillon prélevé le 29 janvier 2015.

pH : 7,75

Résiduel traitement de désinfection : chlore libre et total < 0.05 mg/LCl<sub>2</sub>

Paramètres microbiologiques : bactéries aérobies <1 n/ml

bactéries coliformes, entérocoques, escherichia coli <1n/100ml.

Conclusion sanitaire :

Eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés mais présentant une teneur moyenne en arsenic supérieure à la valeur limite admissible (10 µg/l). L'eau de votre réseau est toujours déclarée non conforme en vue de la consommation humaine par arrêté préfectoral n° 2005/DDASS/888 lorsqu'elle est incorporée en grande quantité dans les aliments (soupe, préparation de pâtes, de purée, eau de boisson, etc.). L'ensemble des autres usages (hygiène corporelle, cuisson des légumes, vaisselle, linge, etc.) n'est pas restreint, de même que la cuisson vapeur.

## **ETAT CIVIL**

**BIENVENUE à Mathis Philippe Bruno LEVANTI**



Né le **30 octobre 2014.**

# INFORMATIONS PRATIQUES.....

## JOINDRE LA MAIRIE



OUVERTURE AU PUBLIC: MARDI, JEUDI, SAMEDI DE 9H A 12H

TEL : 03 86 58 35 65

Mail : [mairie.cruxlaville@wanadoo.fr](mailto:mairie.cruxlaville@wanadoo.fr)

SITE INTERNET de Crux la Ville: <http://crux-la-ville.fr>



## BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque sera dorénavant ouverte au public le **mercredi après midi de 14 H à 16H** au lieu du mercredi matin, celui-ci étant réservé pour l'accueil des élèves.

Nous vous rappelons que le partenariat avec la bibliothèque de prêt de Nevers permet de renouveler régulièrement les documents et vous offre la possibilité de réserver des livres qui vous intéressent plus particulièrement, ceci en fonction des disponibilités.



## AGENCE POSTALE

OUVERTE / MARDI, MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI MATIN de 9H à MIDI, JEUDI de 14H à 17H

Votre postière vous informe que l'agence postale  
sera fermée pour congés  
du 18 au 23 mai  
du 20 juillet au 1<sup>er</sup> août  
du 26 au 31 octobre

En cas de besoin urgent le bureau le plus proche est Saint-Saulge.

Merci de votre compréhension

**COLLECTE DES DECHETS** Les sacs roses et jaunes de collecte des ordures ménagères sont à retirer à la mairie en fonction des besoins des habitants.

Remplacement des jours fériés

Jeudi 14 mai :



vendredi 15 mai



## TOUT SAVOIR SUR LE FRELON

### ASIATIQUE

#### COMPTE RENDU DE LA REUNION D'INFORMATION DU JEUDI 12 FEVRIER SUR LE FRELON ASIATIQUE « VESPA VELUTINA »

##### Description

L'espèce comprend une dizaine de sous-espèces connues. La sous-espèce présente en France est facilement distinguable du frelon européen, *Vespa Crabro* (seule espèce de frelon vivant en France) par sa taille et sa couleur caractéristique. L'adulte mesure environ 30 mm de long. Son thorax est brun foncé et son abdomen présente des segments abdominaux bordés d'une fine bande jaune, seul le 4<sup>ème</sup> segment de l'abdomen porte une large bande jaune orangé, les pattes sont jaunes.

##### Habitat

Selon les observations obtenues jusqu'à ce jour, *Vespa Velutina* nidifie en majorité dans la frondaison des arbres (40 % des nids) et sous abris aérés (hangars, granges, etc). Il utilise également les murs creux, les arbres creux, les haies et plus rarement les terriers. Son implantation se fait autour du réseau hydrographique.

Généralement les nids en forme de sphère disposent d'une seule entrée située à mi-hauteur pour les nids de colonies âgées.

On ne connaît pas encore de prédateurs de l'insecte.

##### Régime alimentaire

La part protéinée du régime alimentaire du frelon asiatique est composée de 80 % d'abeilles en zone urbaine et de 45 % à 50 % en zone rurale.

Il est également prédateur de viande et de poisson.

# INFORMATIONS PRATIQUES.....

## Comportement et risque pour l'homme

Selon les observations le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Il n'en est pas de même à l'approche du nid (rayon de 4 à 5 mètres) ou l'attaque peut être rapide, collective et virulente.

Les colonies installées à moins de 8 m de hauteur sont un réel danger (tondeuse, taille-haie, ballons d'enfants..)

Dans les jardins les feuilles de certains arbres les attirent (saules ou noyers par exemple).

## Impact en apiculture

Le frelon reste en vol stationnaire aux abords de la ruche, le plus souvent face à l'entrée, puis il essaie d'attraper les butineuses chargées de pollen ou nectar en leur fonçant dessus

Lorsque la colonie est très affaiblie, il peut rentrer dans la ruche. Deux frelons dans la ruche tuent la colonie en entier.

Une ruche peut être **détruite en une à deux semaines.**

## Impact sur la biodiversité.

Le frelon asiatique pratique un sur-butinage des fleurs qui produisent alors moins de fruits calibrés, donc non commercialisables.

## Piégeage

Mi février à fin mai et fin août à fin novembre pour les particuliers. Pas de trêve pour les apiculteurs dans leurs ruchers.

Le plus efficace reste un mélange de vin blanc, bière, sirop de cassis ou framboise. On peut y ajouter un peu de Picon (apéritif)

Le mélange bière et vin blanc est un **répulsif** pour les abeilles

## Destruction des nids

Ce qu'il ne faut pas faire :

- Essayer de détruire un nid (par toutes tentatives de démolition)
- Le risque d'être attaqué par la colonie n'est pas exclu. Toutes les actions inappropriées généreront la multiplication des nids par la dispersion dans la nature de la colonie des fondatrices.
- Ne pas approcher un nid

**QUI PREVENIR ! en cas de découverte d'un nid de Frelons Asiatiques**

Si vous repérez un nid, appelez les pompiers et n'essayez surtout pas de l'approcher vous-mêmes !!!

# INFORMATIONS PRATIQUES.....

*Suite article Frelon asiatique*

## **Contacts :**

Pompier : 118

Mairie : 03 86 58 35 65

Syndicat Apicole Nivernais Morvan : SANM : 03 86 58 25 10 – 06 70 04 56 74 – email :

[sanm.api@la-poste.net](mailto:sanm.api@la-poste.net)

Groupeement Défense Sanitaire Apicole 58 : GDSA58 : 06 13 87 78 85 – 06 12 53 75 53 – email :

[gdsa58@sfr.fr](mailto:gdsa58@sfr.fr)

**Afin de vous permettre de tout connaître sur le Frelon Asiatique un dossier complet est à votre disposition à la Mairie.**

**Rendez vous également sur le site de la commune où, à la rubrique « environnement », vous découvrirez de nombreux renseignements avec photos <http://www.crux-la-ville.fr>**



## **COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Depuis les dernières élections municipales en mars 2014, un nouveau conseil communautaire s'est mis en place à la communauté de communes. Les membres élus, au nombre de 24, sont répartis selon la nouvelle réglementation du nombre de siège par communes en fonction du nombre d'habitants

### **SAINT-SAULGE:**

M. Christian BULIN, Mme Annie QUERE, M. Daniel GUILBAULT, M. Sébastien GOSSET et Mme Elisabeth LESCAUDRON

ROUY: M. Thierry GAUTHIER, Mme Sylvia JOUMIER, Mme Valérie BLE et Mme Andrée ROLLIN

CRUX LA VILLE: M. Jean-Marie GATIGNOL, Mme Jeanine JOLY et M. Francis LEBLANC

BAZOLLES : Mme Jocelyne BAROIN, M. Pierre CHAMBAUT

BONA: M. Marc GAUTHIER et Mme Claude PERRIN

SAXI BOURDON: M. Jean-Philippe GAUTHIER, M. Roland MOREAU

SAINT-BENIN-DES-BOIS : M. Daniel TISSE, M. Hervé ROSE

SAINT-FRANCHY : M. Xavier TASSEL

JAILLY : M. Lucien BACQ

SAINTE-MARIE : Mme Corinne BOUCHARD

Présidente : Mme Bernadette LARIVÉ

1<sup>er</sup> Vice-Président : M. Christian BULIN

2<sup>e</sup> Vice-Président : M. Marc GAUTHIER

3<sup>e</sup> Vice-Président : M. Jean-Philippe GAUTHIER

# INFORMATIONS PRATIQUES.....

*Suite CCCN*

Notre collectivité permet de réunir les communes pour réaliser des projets plus importants dans l'intérêt de la population que les communes seules ne pourraient financer (équipement éducatif, gestion des déchets, développement touristique). Afin de réaliser des actions dans des domaines différents, la Communauté de Communes "Le Cœur du Nivernais" exerce plusieurs compétences dont certaines sont obligatoires et d'autres optionnelles, voire facultatives. Il est bon de noter que la fiscalité de la communauté de communes le Cœur du Nivernais reste parmi les plus faibles du département.

## Digue du Merle

Suite à la vidange de l'étang du Merle au mois de septembre, plusieurs entreprises sont venues sur le site pour étudier les différentes possibilités d'intervention pour rénover la digue. Un appel d'offre a été lancé à l'automne et l'ouverture des plis a été fixée au 10 décembre. Les travaux commenceront au début de l'année 2015 pour une remise en eau au printemps et assurer une nouvelle saison d'été.

## La Marine

En août 2013, le bar restaurant La Marine ouvrait ses portes et proposait à nouveau un service de restauration à Baye, après de longues années d'absence. Le retour de ce commerce a été très bien accueilli, tant par les habitants que par les touristes. Mme Sylvie GUILLOT, la locataire de l'établissement, pensait initialement fermer les mois d'hiver où la fréquentation serait la plus basse. Grâce à la qualité de son accueil et de sa carte, force est de constater que la fréquentation ne faiblit pas et que cet établissement est aujourd'hui viable sur l'année entière.

## EHPAD

Nous fêtons les un an de fonctionnement du nouvel EHPAD de SAINT-SAULGE. La mise en route d'un tel établissement s'avère ardue mais les retours des résidents et du personnel sont positifs. Toutes les chambres sont occupées. C'est une structure importante pour notre territoire en termes d'accueil et d'emplois. Les résidents venant du canton sont au nombre de 28, les autres résidents viennent des cantons limitrophes. De même, sur 30 employés, 15 habitent le canton. L'EHPAD propose également le portage des repas à domicile. Si vous souhaitez des renseignements pour une inscription, veuillez contacter la directrice au 03.86.58.24.42.

## E-randonnées

Le circuit audio guidé des légendes de Saint-Saulge, mis en route au printemps 2014, bénéficie de bons retours puisque 60 personnes ont réalisé le circuit à partir des tablettes numériques fournies gratuitement au Syndicat d'Initiatives. De plus un certain nombre de personnes ont pu également réaliser ce circuit grâce à leur smartphone en téléchargeant gratuitement l'application IONO. Une nouvelle e-randonnée verra le jour au printemps 2015 au départ de la base Activital de Baye sur le thème de la faune et la flore des étangs et l'histoire du hameau, lié à la construction du canal. Un bon moyen de se cultiver sur notre patrimoine tout en faisant une agréable balade en famille.

# INFORMATIONS PRATIQUES.....

## *Suite CCCN*

### Ordures Ménagères

L'année 2014 a vu la mise en place d'une petite révolution, la collecte des sacs jaunes en alternance des sacs roses. Les retours des usagers pour ce nouveau service sont globalement très bons et les résultats de collectes également. Malgré les difficultés qu'impliquent de nouvelles consignes de tri, les efforts de chacun ont permis de baisser le tonnage OM de près de 10 t par mois en 2014. Une performance qui contribue à maîtriser le prix des redevances. Si vous avez une question sur le tri, n'hésitez pas à contacter l'ambassadrice, Mme Cécile NABOT, au 06.70.95.10.02.

### Base VTT Activital

Cette année la base d'activité VTT labellisée par la fédération de cyclotourisme est transférée à la base ACTIVITAL de Baye. Des simplifications de tracés ont eu lieu, afin de faciliter l'entretien. Les circuits 1, 2, 3, 5, 8, 9 et 10 au départ de St Saulge sont conservés. Un parcours n°4 est créé autour de Bazolles mitoyen avec le parcours 6. A partir de la base de Baye, 3 parcours furent tracés et balisés. Le N°1 autour de l'étang de Baye jusqu'à Bazolles. Le N°2 suivant les voutes et les 16 écluses jusque à Sardy et retour par Mouches et Vaux. Le n°3 part de Port Brulé suit la rigole de l'Yonne jusque à Montreuillon et revient à Baye par la forêt de Montreuillon, Précy, Marcilly, Picampoix et Sardy.

Cette nouvelle organisation fut possible grâce à Monsieur Beudet directeur des services d'activité de pleine nature au Conseil Général. Une convention a été signée entre le Conseil Général la base de Baye la communauté de commune «Cœur du Nivernais» le comité de cyclotourisme et le club «vélo au Cœur du Nivernais», chargé de l'entretien de ces chemins. Notre territoire propose au total près de 350 km de parcours VTT labellisés et s'impose comme un lieu incontournable du VTT en Bourgogne et en France.

### Site internet

Lors de cette année 2014, un nouveau site internet a été mis en service. Doté d'une interface plus claire et plus intuitive, il vous permettra d'accéder à toutes sorte d'informations pratiques (calendrier de collecte des ordures ménagères, recherche d'un commerçant /artisan par commune ou compétences, location de la salle polyvalente, etc...N'hésitez pas à venir le visiter sur [www.coeurdunivernais.fr](http://www.coeurdunivernais.fr).

### OCMACS

Le dossier global de demande de subvention, pour la tranche 1, a été déposé auprès de la DIRECCTE de Dijon, il y a maintenant un peu plus d'un an. N'ayant toujours pas reçu de réponse de leur part, la première tranche de l'OCMACS n'a pas encore pu débuter officiellement. Pour rappel, les artisans et commerçants souhaitant participer au programme pourront bénéficier de subventions allant de 20 à 40% sur leurs travaux ou acquisition de matériel.

# INFORMATIONS PRATIQUES.....

*Suite CCCN*

Toutefois, vous pouvez d'ores et déjà monter un dossier de demande de subventions, qui vous permettra alors de débiter les travaux ou d'acheter votre matériel et ainsi de bénéficier dès maintenant d'au moins 20% de subvention.

A noter que le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et les Commerces), élément fondamental de l'OCMACS, est en pleine mutation. Les conditions de réalisation d'une tranche 2 et 3 de l'OCMACS, voire leur existence, restent aujourd'hui très incertaines.

Les commerçants et artisans n'ayant pas encore manifesté leur volonté de participer à la tranche 1 peuvent contacter l'animatrice OCMACS au 03.86.58.27.01 Renseignements sur [www.coeurdunivernais.fr](http://www.coeurdunivernais.fr)

Comme chaque année, la communauté de communes participe activement au soutien financier de ses partenaires. Dans le cadre du contrat enfance jeunesse, une subvention est attribuée à l'espace socio culturel. Ce contrat signé entre la CAF et la communauté de communes permet de mobiliser des subventions pour aider l'Espace Socio Culturel à mettre en œuvre des actions. Le Syndicat d'Initiatives bénéficie lui aussi d'une subvention de la communauté de communes lui permettant d'organiser ces événements tout au long de l'année et d'accueillir nos visiteurs dans les meilleures conditions.



**LE TRANSPORT COLLECTIF VOUS FACILITE LA VIE.**

Pour vous rendre à **St Saulge** le mercredi, le vendredi toute la journée ou le samedi après-midi.

Pour vous rendre à **Corbigny** le vendredi matin et le deuxième mardi du mois, jour de foire.

Vous devez appeler la Communauté de Communes du Pays Corbigeois au **03 86 20 22 03** pour utiliser le service :

- **Le mardi entre 9h00 et 11h30** si vous souhaitez vous rendre à **St Saulge** ;
- **La veille du jour de fonctionnement entre 9h00 et 11h30** pour **Corbigny**.

Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous dépose à un point fixe défini, le retour à votre domicile s'effectue dans les mêmes conditions.

L'utilisateur s'acquitte d'une somme de 3 € par trajet et par personne, soit 6 € pour un déplacement aller et retour.

Une brochure complète est à votre disposition à la mairie.



**LE NOUVEAU CORRESPONDANT** du Journal du Centre,  
Hervé LAURENT, est joignable au 06.70.10.54.37 ou [laurentrv58@gmail.com](mailto:laurentrv58@gmail.com)



### **LE TOUR NIVERNAIS MORVAN JUNIORS**

les 4 et 5 avril 201, passera sur la commune.

[tournivernaismorvan.fr](http://tournivernaismorvan.fr)

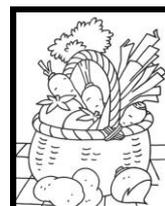


Le Défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante chargée de protéger vos droits et libertés en matière de lutte contre les discriminations, de droits des usagers des services publics, de droits de l'enfant et de déontologie de la sécurité.

Le recours au Défenseur des droits est gratuit.

Pour saisir le Défenseur des droits : par le formulaire en ligne sur [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr) (rubrique «**SAISIR**»), par l'intermédiaire de plus de 400 délégués de proximité, même adresse (rubrique «**CONTACTEZ votre délégué**») ou par courrier postal : **Le Défenseur des droits 7 rue Saint-Florentin 75409 Paris Cedex 08.**

Des fiches d'information sont à votre disposition à la Mairie concernant la protection sociale, l'emploi des personnes handicapées sans discrimination, l'homophobie au travail, une grossesse sans discrimination, le respect des droits des jeunes et vos droits dans votre département.



### **ENQUETE CONSOMMATION LEGUMES**

Aurélié Jacquot, habitante du canton, réalise auprès des habitants une enquête sur la consommation de légumes, dans le but de créer son activité de maraîchage. Un questionnaire est disponible à la mairie.



## PLAQUETTE PREVENTION DES INCENDIES



### DOMESTIQUES

Face à un incendie, chaque seconde compte.

C'est pourquoi l'installation d'un détecteur de fumée dans chaque logement est obligatoire à partir du 8 mars 2015.

Plaquette disponibles à la mairie.



## LE MONOXYDE DE CARBONE

### Qu'est-ce-que c'est?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol

### Quels en sont les dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire.

Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Pour tout savoir sur la prévention de ces intoxications, un **document à retirer à la mairie, ou sur les sites : [inpes-sante.fr](http://inpes-sante.fr) ou [prevention-maison.fr](http://prevention-maison.fr)**



## QUELQUES STATISTIQUES DEPUIS LA CREATION DU SITE

Du 1<sup>er</sup> mai 2014 au 15 février 2015

- 4560 visites
- 35985 pages vues
- 16 pays
- 372 villes différentes
- 5mn 32 s est la durée moyenne des visites

### " Dernière mise à jour "

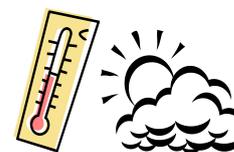
Ce lien se trouve en bas de page, grâce à celui-ci vous pourrez connaître toutes les mises à jour.

Pour les **associations, les artistes et les artisans de Crux la Ville** qui ne l'auraient pas encore fait vous pouvez déposer un dossier concernant votre activité en mairie pour apparaître sur le site.

L'administrateur du site



## LA METEO A CRUX LA VILLE DE Novembre 2014 à Février 2015



Très bonne fin d'année météorologique avec des températures très douces, deux à trois degrés au-dessus de la normale.

Certes ce fut le mois de novembre le plus chaud. Au 1<sup>er</sup> novembre à 12h45 il a fait 21°4 sous abri, la moyenne de la journée a été de 16° ; des records qui pour météo France remontent à 1946. L'ensoleillement a été de 479 heures pour une normale de 366.

Quant à la pluviométrie elle a été de 299mm pour le trimestre, très excédentaire, 100mm par mois, c'est au-dessus des normales.

Le mois d'octobre a été le plus humide 142,6mm pour une normale de 91,3.

Et janvier 2015 est venu ajouter 83mm d'eau.

Après ces quatre mois de pluie, nous devrions retrouver une période plus calme en février, mars et peut être avril.

Nous avons relevé quelques coups de vent : le 12 octobre 79km/h

le 3 novembre : 57,6km/h le 27 décembre : 54km/h le 29 janvier 2015 : 68,4km/h

Ce bel automne très doux et ensoleillé a permis de compenser les mois d'été fortement arrosés et froids en juillet.

J'espère une très bonne année météorologique pour tous sur notre commune et à bientôt pour le résumé de l'été.

Roland Sauvage



**UNE MESSE**

**SERA CELEBREE**

**EN L'EGLISE DE CRUX LA VILLE  
LE DIMANCHE 21 JUIN A 10H30**

# Votre Rendez-vous avec l'École



## FÊTE DE NOËL

Vendredi 12 Décembre 2014 se tenait la fête de Noël des enfants de l'école maternelle et primaire de Bazolles et Crux-La-Ville à la salle des fêtes de Bazolles.

Les enfants ont eu la joie d'accueillir le Père Noël! Après une séance photos, celui-ci a distribué un panier repas à tous les enfants!

Cette année les enfants ont reçu en cadeau collectif, un spectacle de cirque d'une troupe basée à Prémary. Le spectacle fut très apprécié par les petits comme les grands!

Parents, amis et élus, venus nombreux, se sont retrouvés autour d'un verre et ont pu apprécier ce spectacle joyeux et entraînant!

Une fois le spectacle terminé, ce petit monde et leurs maîtresses se sont retrouvés pour un moment convivial autour d'un buffet.

Les parents d'élèves tiennent à remercier leurs enseignantes qui font un travail formidable. Grâce à elles, cette fête de Noël perdure! Parents et enfants les remercient de tout cœur, et souhaitent qu'elle soit organisée encore de nombreuses années.



# Votre Rendez-vous avec l'Ecole



## CROSS

Le jeudi 22 janvier 2015 l'école de Crux-La-Ville a été invitée à participer au cross du secteur de Corbigny.

Tous les élèves de Crux-La-Ville ont participé ainsi que les élèves de 6e du collège de Corbigny et les écoles primaires du secteur de Corbigny. Ils ont chacun choisi un "contrat de course" en fonction de leurs possibilités, le but étant de réussir son contrat sans se soucier d'un quelconque classement. Nos élèves se sont entraînés durant plusieurs mois, et ont tous accompli leur contrat. Félicitations à ces petits sportifs!



## **PROCHAINS RENDEZ-VOUS :**

CARNAVAL le 21 MARS à Crux  
KERMESSE le 20 juin

# ***CRUX DANS L'HISTOIRE***

## **LA VAUCREUSE, élément du système du FLOTTAGE DU BOIS vers CLAMECY puis PARIS**

**Les bois de Crux** recèlent un patrimoine qui passe presque inaperçu. Témoin d'une activité ayant duré plus de deux siècles : le flottage du bois.

**Le système VAUCREUSE** a constitué pour l'époque où il a été créé une véritable opération d'aménagement du territoire à une échelle correspondant aux critères d'aujourd'hui. En effet, un siècle après que Jean Rouvet jetât le premier du bois de flottage dans la Cure en bas-Morvan, le comte François de DAMAS-CRUX ayant son château à CRUX-LE-CHATEL, aujourd'hui lieu-dit « Le Berle », a imaginé d'utiliser son domaine forestier d'Aron pour écouler ses bois à destination du chauffage pour les parisiens, en détournant des eaux du versant Loire. Cet homme fait partie d'une dynastie comprenant des esprits éclairés et « avant-gardistes » pour l'époque (on cultivait le ver à soie à Crux-le-Châtel fin 18<sup>ème</sup> siècle). Il décida donc dans un premier temps de détourner les eaux des étangs de Chausselage et d'Aron coulant vers Decize pour les diriger au moyen d'un aqueduc en bois dans une tranchée appelée « La Vaucreuse » qui aboutit dans le Beuvron près du hameau des Angles commune de Saint-Révérien. *« Le 10 juin 1648 il chargea de son exécution Claude MARCEAU ingénieur et Léonard GOURY marchand de bois. Ils construisirent en outre un petit aqueduc en bois au dessous de la chaussée de l'étang d'Aron. Leur canal autour de la montagne, qui n'était d'abord qu'un fossé de 6 pieds, s'est tellement agrandi, par l'effet des eaux et du bois qui ont miné les terres, que dans la traversée du bois de Troncaye, d'environ un quart de lieue, il a maintenant plus de 80 pieds de profondeur et plus de 120 de largeur. Ce précipice se nomme la Vaux-Creuse et est redouté des ouvriers qui dirigent le flot. L'eau qui se rendait naturellement dans la Loire en suivant l'Aron, tombe dans l'Yonne. »* (extrait de l'Annuaire du Département de la Nièvre pour l'An X)

En 1780 l'un de ses descendants Damas-Crux complète le système en alimentant la Vaucreuse depuis les étangs de Ligny et Fonds-Thomas jusqu'à Chausselage. (Archives Départementales de la Nièvre S 6904)

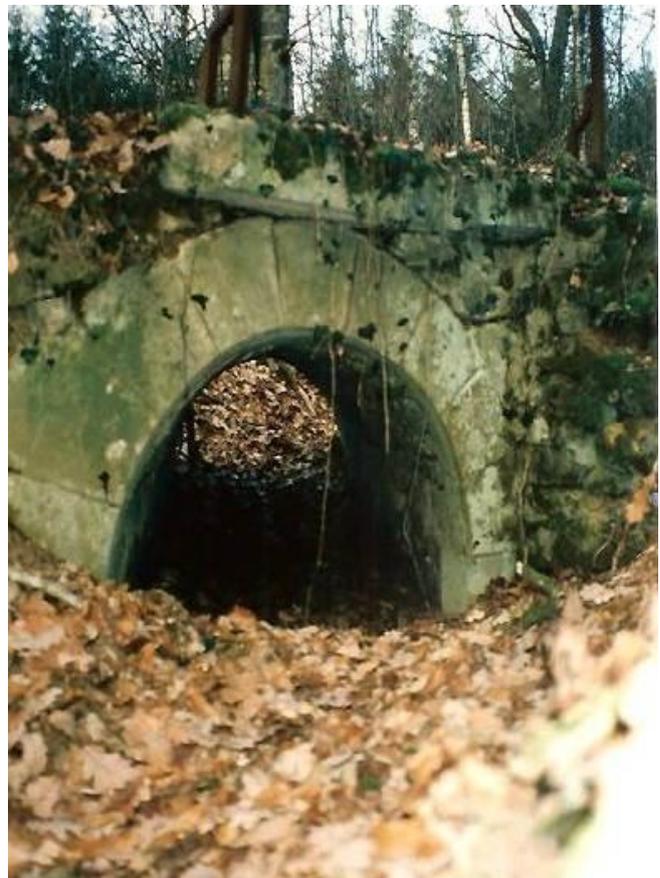
En prospectant le tracé de cette rigole, on découvre tout un cheminement parfaitement lisible bien inscrit dans le paysage forestier puisque par endroits la Vaucreuse est une véritable tranchée que la végétation n'a pas trop occultée. Son parcours serpente entre les étangs de Ligny et de Fonds-Thomas et croise à trois reprises la ligne dite ferrée où des ponts anciens subsistent mais

# ***CRUX DANS L'HISTOIRE***

souvent busés. En revanche le pont de Ligny en contrebas de l'étang, sur la Resse, rivière alimentant la Nièvre, est d'une belle facture architecturale avec sa voute très pure et sobre, sans parapet. L'ouvrage d'art le plus remarquable est sans conteste le pont indiqué comme « pont de fer » sans doute à cause de sa rambarde en retour qui le ceint comme un garde-fou côté amont. En aval, en continuité du pont, il existe une digue de renforcement qui ne manque pas d'intérêt.

Une association de Clamecy faisant des recherches sur les petites rivières alimentant l'Yonne autrefois pour le flottage du bois a identifié déjà cette portion de Vaucreuse comme un témoignage exceptionnel de cette activité passée et pense que les traces ici visibles sont tout autant intéressantes que celles existant dans la partie la plus connue du Morvan des grandes rivières du flottage.

Le « Pont de fer »



***ATTENTION*** : tous les bois de Crux (et de Vaux) appartiennent à un Propriétaire qui en interdit l'accès. La voie forestière dite « voie ferrée » qui part de la route venant de l'étang du Merle n'est donc plus accessible. De plus de nouvelles allées ont été tracées, et une carrière creusée entre l'étang de Ligny et la route départementale. Si bien qu'il n'est pas possible d'assurer que certains petits ponts décrits ci-dessus existent encore.

*Le seul moyen d'accéder à la section Chausselas-Ligny est d'emprunter un chemin balisé qui monte dans le bois après la stèle du Maquis Mariaux : utiliser la fiche « St Franchy-Moussy » du topo guide « Balades et Mémoire au Cœur du Nivernais » édité en 2004.*

Michel Geoffroy- 15 février 15

***UN DOCUMENT IMPRIME SUR « L'ANCIENNE RIGOLE D'ARON », DU MÊME AUTEUR, SERA BIENTOT DISPONIBLE A LA MAIRIE***

# ***CRUX DANS L'HISTOIRE***

## **CEREMONIE DU SOUVENIR**

En ce 11 novembre du centenaire de la guerre 14-18, vous étiez nombreux à assister à la cérémonie du souvenir Place de la Mémoire.

L'interprétation de la Marseillaise par les élèves accompagnés de leur institutrice fut un moment rempli d'émotion..

L'église était ouverte afin de revoir ou de découvrir le tableau comportant tous les noms des victimes de « La grande guerre »

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur fut offert par la municipalité.



***PEINTURE DE CHEVALET EN BOIS  
DANS L'EGLISE DE CRUX***



# ON PARLE DES CRUXOIS

## RESULTATS ET REUSSITES A PARTAGER

### Championnat de France de Trail pour Loïc MONTSARAT

Par Mickaël MAUNOIR

*Le Sergent Eric MONTSARAT, sportif bien connu dans notre département et Sapeur-Pompier Volontaire à CRUX LA VILLE, a participé le 19 avril 2014 au championnat de France de Trail à Epinal.*



Loïc MONTSARAT a exercé ses talents de compétiteur dans le cyclisme, avant de se tourner vers la course à pied et de remporter à plusieurs reprises le cross départemental des sapeurs-pompiers de la Nièvre.

Il nous dresse en quelques mots son expérience de ce trail : « le samedi 19 avril s'est tenu à Epinal le championnat de France des pompiers de trail sur 22 kms et 900 m de dénivelé. Je suis parti de la maison à 10h30 pour 4h00 de route en direction d'Epinal. Après un arrêt sur Dijon pour une pause déjeuner, nous arrivons au Centre de Secours d'Epinal vers 15h30.

Le départ de cette épreuve est donné à 16h45 en musique. Le temps est plutôt frais et gris et la température avoisine les 6 degrés. Je ne me sens pas trop en forme, peut-être à cause du trajet un peu long et de ma garde opérationnelle de 24h00 de la veille dans l'Allier. 220 coureurs sont au départ.

Le rythme dès les premiers mètres est rapide, sur une portion montante de deux kilomètres. Je me cale immédiatement dans le groupe de tête. 2 coureurs partent un peu trop rapide pour moi en ce début de course, et je choisis de rester à 50 m en arrière avec un groupe de 3-4 coureurs.

Les premières difficultés font la différence et le tracé est très sélectif sur les 8 premiers kilomètres.

Je laisse faire et subir la course, et des passages que je pensais favorables s'avèrent en fait difficiles et je dois constater que je ne suis pas dans un bon jour. Les derniers kilomètres me paraissent longs avec une succession de montées et de descentes. Je termine en évitant de justesse la blessure idiote qui, par manque de lucidité, peut compromettre le reste de la saison. Je tiens ma place et termine 9ième en 1 h46.

Je suis déçu de cette performance, mais content d'avoir pu terminer sans me blesser sur un parcours technique vallonné dans un endroit magnifique qui me rappelle le Morvan où je m'entraîne régulièrement. L'organisation de cette épreuve a été au top.

J'attends avec impatience la prochaine édition et j'invite tous ceux qui le souhaitent à venir partager cette expérience avec moi ».

UDSP 58

**CHAMPIONNAT INDOOR à Nantes des séniors** : Daniel Debonnaire a été le meilleur sur 200m (28"42) et 400m (68"). « Cela ne suffira pas à Torun en Pologne dans 15 jours pour les championnats d'Europe en salle...On verra. 2 titres de champion de France, c'est toujours bon à prendre ! »

### MEILLEUR APPRENTI DE BOURGOGNE EN MACONNERIE



Jean THERET, sélectionné par la Fédération Française du Bâtiment pour participer les 29, 30 et 31 octobre 2014 au concours du meilleur apprenti de Bourgogne a été classé 1<sup>er</sup> meilleur apprenti pour la Nièvre et 3<sup>ème</sup> pour la Bourgogne. Félicitations !

ooooo

**UN CONCOURS SUR CHIEN DE TROUPEAU** se déroulera sur l'exploitation des Rougetet aux Maurrois les 5 et 6/09/2015.

**JEUNES DE CRUX, A VOS PLUMES !**

Cette rubrique est la vôtre !

Faites-nous parvenir vos récits, poèmes, etc...en les déposant à la mairie.

# Associations : Passé et Avenir

## COMITE DES FETES

**Le Comité des Fêtes et ses adhérents se sont réunis le vendredi 23 janvier 2015 pour leur assemblée générale annuelle** en présence de M. le Maire Jean-Marie Gatignol et de ses 2 adjoints, Mme Janine Joly et M. Francis Leblanc.

Le président M. Jean-Claude Le Bihan a ouvert la séance en présentant un bon bilan 2014 malgré le mauvais temps de l'été.

Le trésorier M. Guy Bernard a présenté la bonne gestion et l'équilibre financier validé par le Commissaire aux comptes M. Claude Joly.

Les participants ont partagé le verre de l'amitié pour clore la séance.

## FESTIVITES 2015

28 et 29 mars : Fête du chocolat avec repas le samedi soir

27 juin : Fête de la Musique

19 juillet : Méchoui le dimanche midi

25 octobre : Thé dansant



## CLUB DE L'AMITIE

Le Club de l'Amitié, en partenariat avec le comité des fêtes, a organisé le 26 octobre 2014 un thé dansant. Une réussite puisqu'il a réuni une cinquantaine de personnes venues partager un moment de détente et de convivialité autour de l'orchestre Loïc Berthon. Certains attendent avec impatience le nouveau rendez-vous de cette année.

**Journée du Téléthon :** Comme il le fait depuis plusieurs années, le club de l'Amitié s'est fortement impliqué à l'occasion de la journée téléthon le 27 novembre. Grâce aux dons de nombreux particuliers, des artistes locaux, au dévouement des bénévoles cette journée vécue dans une ambiance détendue et chaleureuse a rapporté la coquette somme de six cent trente-huit euros.

Merci à tous les généreux donateurs.

# Associations : Passé et Avenir



## EXPO CRUX 2015

Les 1<sup>er</sup> et 2 août 2015, vingtième année de « EXPO CRUX »

Les Artistes et Artisans d'Art seront présents le samedi 1<sup>er</sup> et le dimanche 2 août 2015, de 10 heures à 18 heures Salle des Fêtes de CRUX LA VILLE.

L'exposition annuelle sera précédée du :

**STAGE PEINTURE ACRYLIQUE** animé par Rose Marie Chansel

Du lundi 27 juillet 2015 au mercredi 29 juillet inclus. Renseignements et inscriptions au 06 11 64 68 70.

Et sera suivie du : **STAGE D'AQUARELLE** animé par François Bonharme du lundi 3 août 2015 au mercredi 5 août inclus.

Nous vous attendons nombreux pour partager nos émotions artistiques.



1, Place Dom Laveyne Saint-Saulge

Tél .03 86 58 21 10



## JARDIN DE SAUVEGARDE COMMUNAL

Fin novembre 2014, la municipalité de Saint-Saulge a lancé un projet de Verger de sauvegarde communal. Cette initiative se fait en coopération avec l'Espace Socioculturel Cœur du Nivernais et est soutenue par la Région Bourgogne.

Lieu de lien social culturel et intergénérationnel ce jardin est un espace de rencontres, d'échanges, de savoir-faire et de productions. Tous ceux qui sont intéressés par ce projet peuvent rejoindre le Verger de sauvegarde. Se renseigner en téléphonant à l'ESCN.

## RANDO-VADROUILLE



**CRUX LA VILLE** Six ans déjà dont quatre ans affilié à la FFRP que nous sillonnons l'ensemble du canton et ses environs avec le même enthousiasme et dans la bonne humeur. Nous sommes tellement plein(e)s d'énergie que nous avons décidé depuis notre assemblée générale de « vadrouiller » tous les samedis matin à partir de 9h00 et non plus tous les 15 jours. C'est aussi pour offrir à tous et toutes la possibilité de nous rejoindre quand vous le pouvez.

Comme chaque année, nous avons organisé notre randonnée au profit du téléthon. Nous avons eu le plaisir de voir gonfler nos rangs de randonneurs. M. Marceau nous attendait de pied ferme au Moulin d'Aron pour nous offrir petit en-cas, café ou soupe fort apprécié (histoire de nous requinquer un peu). Merci à toi, Sylvain, pour ta générosité et ton accueil toujours aussi agréable.

# Associations : Passé et Avenir

En fin de randonnée, le conseil municipal nous a offert avec gentillesse le pot de l'amitié (nous ne manquons pas de réconfort !!).

Merci au conseil municipal de votre accueil, merci à tous pour votre participation à cet après midi fort sympathique et de votre contribution à cette cause.

Si vous voulez nous rejoindre les samedis matins, renseignements auprès de

Mme BEAUGRAND R 0386372815

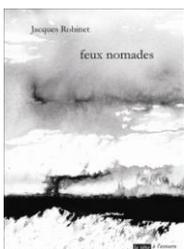
Mme LABOUREAU M. 0386582492

Mme KAISER Y. 0386583265



**la tête à l'envers, édition de livres**, 2 ans et 8 mois d'âge, 16 titres à son catalogue.

Les 4 derniers :



Michel Bourçon « Jean Rustin, la vie échouée » livre d'art, 26 €

Dominique Sierra « La solitude de l'horizon » roman, 14€

Annie Guérin « Instants... » textes courts, des instants saisis sur le vif, 14€

Jacques Robinet « feux nomades » poésie, 16€

Désormais, *la tête à l'envers* ne publiera plus que des recueils de poésie.

Les livres sont en vente dans les librairies, au Syndicat d'initiative de Saint-Saulge et directement chez l'éditrice, Dominique Sierra, Ménetreuil, Crux la Ville

# ANNONCES

Patrick GATIN HORLOGER Diplômé  
d'Etat  
L'Atelier du Merle  
Les Chaumes Cottet  
58330 CRUX la VILLE  
06 64 13 09 64



N'hésitez pas à me téléphoner, je peux me déplacer pour la prise en charge de vos réparations.  
Toutes interventions, sur toutes marques, même de prestige, du simple changement de pile aux réparations complexes (usinage de pièces).  
Devis gratuit



Dépôt de vêtements

**LA VESTIBOUTIQUE**

Les lundis, mercredis, jeudis de 9h30 à 12h et de 15h à 17h  
Les mardis, vendredis et samedis de 9h30 à 11h30

23 rue du Commerce  
58330 – SAINT-SAULGE  
Tél : 09 67 01 02 12

En dehors des jours et horaires ci-dessus, les bénévoles de la croix rouge vous remercient de ne pas déposer de vêtements devant la porte

\*

**CROIX ROUGE** unité locale du Canton de ST Saulge



Pour financer une journée détente destinée aux personnes âgées du canton de Saint-Saulge, la Croix Rouge organise plusieurs manifestations, en particulier à la salle des fêtes de Saint-Saulge

Samedi 11 avril 2015 à 20 h 30: concert de chansons françaises

Dimanche 10 mai - Rifles - 14 h

Dimanche 20 septembre : Rifles d'automne -14 h

Samedi 24 octobre : Dîner d'automne animé en chansons par Patrick Carion - 19 h 30

# MANIFESTATIONS

- 21 MARS CARNAVAL DE L'ECOLE à Crux la Ville
- 22 MARS ELECTIONS DEPARTEMENTALES 1<sup>er</sup> tour
- 28 MARS SOIREE COUSCOUS du Comité des fêtes
- 29 MARS ELECTIONS DEPARTEMENTALES 2<sup>ème</sup> tour
- 28 et 29 MARS FÊTE DU CHOCOLAT par le Comité des fêtes, avec repas le samedi soir
- 8 MAI COMMEMORATION ARMISTICE 1945 Place de la Résistance
- 9 MAI CONCERT par l'ensemble musical du canton de Prémery  
*sous la direction de Didier Pascault avec violons, alto, violoncelle, clarinette, flûte à bec et traversière, percussions, tuba, clavier.*  
A l'église de Crux-la-Ville 20H30
- 14 JUIN COMMEMORATION DES MAQUIS à la stèle du Merle
- 20 JUIN SPECTACLE GRATUIT « Comme deux gouttes d'eau » de la compagnie Déviation  
sur le thème du mariage 17H30 Place de la Mémoire
- 20 JUIN KERMESE DE L'ECOLE salle des fêtes de Crux
- 21 JUIN MESSE à 10H30 à l'église de Crux la Ville
- 27 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE organisée par le Comité des fêtes
- 28 JUIN JOURNEE PORTES OUVERTES DE CENTRE DE SECOURS à partir de 12H  
avec barbecue le midi
- 4 JUILLET CONCOURS DE PETANQUE (syndicat d'initiative de Saint-Saulge) à 14H à  
Crux-la-Ville, suivi d'un dîner
- 19 JUILLET MECHOUI DU COMITE DES FETES
- 19 JUILLET JOURNEE PETANQUE du centre de secours de 10H à 16H au bourg de Crux avec repas
- 1<sup>er</sup> AOUT BROCANTE DES SAPEURS-POMPIERS dès 8H au bourg
- 1<sup>er</sup> et 2 AOUT EXPOSITION DES ARTISTES ET ARTISANS D'ART
- 15 AOUT CELEBRATION DE LA JOURNEE DEPARTEMENTALE DES MAQUIS
- 5 et 6 SEPTEMBRE CONCOURS DE CHIENS DE TROUPEAUX exploitation Rougetet aux Maurois
- 25 OCTOBRE THE DANSANT A LA SALLE DES FÊTES
- 11 NOVEMBRE COMMEMORATION DE L'ARMISTICE
- 20 DECEMBRE NOEL DES ENFANTS organisé par le Comité des fêtes

Vous pouvez déposer vos suggestions de rubriques dans la « boîte à idées » à la mairie

**L'EQUIPE D'INFO CRUX VOUS SOUHAITE UN AGREABLE PRINTEMPS**

*A méditer ...*

*« La beauté est une promesse de bonheur »*

*Stendhal*